



HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental

Année 2025 - Plénière n°2 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)

Le 15 mai 2025 – salle 1 du bâtiment de l'Horloge – Maison des Associations

Compte Rendu

Présents :

- **Elus à la ville d'Aurillac** : Mireille LABORIE, Stéphane FRECHOU, Christian FRICOT
- **Représentants collectivité** : David BOUDOU
- **Membres du PACTE pour la transition pays d'Aurillac** : Roger ANDRIEU
- **Citoyens** : Sandrine LEGRAS, Valérie PEUCHLESTRADE, Mauricette RIOL, Christophe LACOMBE, Emmanuel MARCHAND, Anouck MAZEL
- **Intervenant** : Pierre Mathonier – Maire d'Aurillac
- **CPIE** : Julie DANIEL

Excusés : Sébastien SALAT, Jacques CORDILLAT

Ordre du jour :

1. Place du vélo en ville, axes à développer
2. Compte-rendu de la visite concernant l'aménagement de la place Crespin
3. Point sur le permis de végétaliser
4. Compte rendu de la première phase de diagnostic sanitaire du patrimoine arboré de la ville
5. Questions diverses

Intervention de M. le Maire pour réaliser le bilan du groupe de travail :

Les citoyens ont exprimé la volonté d'être davantage consultés dans la réflexion en amont des projets afin d'être force de proposition.

Ils ont également fait remonter, les délais longs parfois long entre la proposition du projet et une réponse de la part de la collectivité. Réponse de Monsieur le Maire : les délais sont dus au fonctionnement de la collectivité, les projets mettent environ 9 mois avant d'être soumis au conseil municipal.

Monsieur le Maire a souligné l'importance du travail du CCTE et des avancées que cela a pu engendrer, notamment le diagnostic du patrimoine arboré de la ville suite à la charte de l'arbre. Pour les travaux de Saint-Géraud, le jardin était déjà prévu avec l'architecte du projet cependant, les essences d'arbres ont été choisies parmi les propositions de la charte. Ce jardin sera inauguré en septembre 2025.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.com - www.cpie15.com

Le CCTE pourra éventuellement être associé à la modification du square des Justes. En effet, les installations pierres/terres ne fonctionnent pas dans l'usage, il y a une réflexion à avoir.

Le CCTE a également relevé le manque d'un correspondant à qui poser les questions et demander des informations. Un recrutement pour remplacer M. Payrot à l'automne a été lancé.

1. Place du vélo en ville

Six itinéraires en partant en étoile du centre-ville vont être mis en place, dont 2 ou 3 assez rapidement. Des travaux ont commencé, les itinéraires seront fléchés sur des panneaux verts et avec un code couleur selon le trajet.

Les trajets domicile-travail seront privilégiés dans la réflexion des itinéraires.

2. Compte rendu de la visite concernant l'aménagement de la place Crespin :

Le matin même, une visite de la place a été réalisée avec différents corps de métiers internes à la collectivité. Après réflexion, les ombrières paraissent compliquées à installer, notamment pour faire tenir la structure.

Une arche végétalisée le long des bâtiments pourrait éventuellement être envisagée. Des arbres déplaçables pourraient également être placés le long de certains bâtiments pour faire un cheminement végétal.

Un plan précis devra être réalisé pour replacer les éléments à la bonne place après utilisation de la place.

3. Point sur le permis de végétaliser

La mairie a reçu une demande de permis de végétaliser, de la part d'un résident d'une copropriété rue Paul Doumer. Pour le moment, personne n'est allé sur l'emplacement, il faut aussi avoir l'accord de la copropriété avant d'accepter.

Une nouvelle campagne de communication sera envisagée lorsque le recrutement sera fait afin que les demandes puissent être traitées.

4. Diagnostic du patrimoine arboré

Le travail est réalisé avec ONF Végétis et va permettre de diagnostiquer les 7 000 arbres de la collectivité.

Après une première phase, 788 arbres ont été analysés dans les secteurs : stade Jean Alric, Hélitas, château Saint-Étienne, Belbex et chemin de Pesteils. Parmi eux, 80 % ont été catalogués « arbres d'avenir » et seulement 25 arbres à abattre, car dangereux ou malades. 60 essences ont été recensées, avec des âges différents et une répartition équilibrée.

Remarque du CCTE : Il faudra communiquer sur la raison des abattages d'arbres.

À noter que le service d'entretien des espaces verts est le plus important de la collectivité.

Prochaine Plénière le 23/09/2025 à 18h (lieu à venir)

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com